

ATT: Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Mémoire sur le projet de mine d'apatite Lac à Paul

Nicole Huybens  
Saint Fulgence – GOV 150

Je suis citoyenne de la municipalité de Saint Fulgence et le développement du projet minier d'apatite du Lac à Paul m'interpelle parce qu'un projet industriel pilote dont la finalité serait la prospérité responsable dans ma région d'adoption me tient à cœur.

J'ai écrit plusieurs chroniques dans le journal Le Quotidien en lien avec le projet de mine d'Arianne Phosphate. J'ai réalisé pour cette entreprise une étude portant sur « les services spirituels rendus par le Lac à Paul » qui se trouve dans l'étude d'impact et que l'on peut trouver ici : <http://constellation.uqac.ca/2549/>. Par ailleurs, comme professeure d'université en éco-conseil, je m'intéresse au phénomène de la « non acceptabilité sociale » comme une opportunité pour penser un monde souhaitable dans la nature et avec les humains dans leur complexité. En aucun cas je ne pense que ce phénomène est un fléau à éradiquer, au contraire, je pense qu'il faut saisir le moment et les projets qui débutent pour faire bifurquer notre monde surtout économique vers un demain plus humanisé.

Je pense que l'agriculture dans le monde repose sur l'utilisation d'engrais et que faire pousser à grande échelle est une nécessité pour les humains d'aujourd'hui qui vivent majoritairement dans des villes. La population mondiale ne cesse de croître pour le moment. Le phosphate extrait au Lac à Paul ne contient pas d'uranium, de cadmium, ou d'autres contaminants détectables contrairement à d'autres phosphates venant d'ailleurs dans le monde. Cette caractéristique rend service à l'agriculture industrielle en la rendant moins polluante, tant au niveau des cultures qu'au niveau de l'alimentation des animaux. Je pense cependant qu'il faut remettre en question l'agriculture industrielle, mais dans le cadre d'une transition et pas en décidant du jour au lendemain de ne plus produire d'engrais. De toute façon, cela est impossible.

La mine créera un grand nombre d'emplois et des retombées économiques pour la région comme pour le Québec. La volonté d'Arianne de minimiser ses gaz à effet de serre en utilisant du LPG pour le transport et de l'électricité sur le site montre sa préoccupation pour les changements climatiques.

Le projet de mine **dans la situation actuelle du monde** est donc, me semble-t-il, un projet plutôt adapté. Et c'est justement ce qui pour moi fait problème : il est adapté au monde actuel, pas à un monde de demain souhaitable dans lequel il devrait pouvoir s'épanouir et grandir, car l'activité va se poursuivre au minimum pendant 25 ans.

Il me semble donc que l'on pourrait utiliser les énergies mobilisées dans le cadre de la controverse socio-environnementale qui entoure le transport du minerai pour imaginer un modèle local et québécois de prospérité responsable, une sorte d'expérience pilote pour renouveler notre pensée économique. Vouloir exploiter une mine à peu près comme on l'a « toujours fait » me semble une vue à trop court terme surtout pour une ressource non renouvelable et dans un contexte où la non-acceptabilité sociale de tout nouveau développement montre une volonté sociale souterraine mais souveraine de sortir de modèles qui ont certes des avantages mais aussi des désavantages de plus en plus évidents (épuisement des ressources, pollution, inégalités insoutenables entre les humains dans l'accès à une vie digne, instrumentalisation de toute la nature à des « besoins » humains même les plus futiles).

### **Recommandation : Un projet plus innovateur**

Une mine est une activité par essence non durable : un jour ou l'autre le gisement sera épuisé. La responsabilité de l'humanité face aux ressources non renouvelables doit être repensée. Je pense que nous devrions collectivement utiliser les revenus qui seront générés pour assurer une prospérité responsable aujourd'hui mais AUCSI pour s'inscrire dans la transition d'une transformation de la pensée économique. La pensée classique, et selon moi déjà dépassée du développement durable, anime les responsables de la future mine : une rentabilité économique maximale pour attirer les indispensables investisseurs, des coûts de production minimisés, des emplois de qualité, un souci manifeste pour les relations avec les Autochtones et une prise en compte des émissions de gaz à effet de serre. Pour métamorphoser ce modèle, il faudrait aussi que les revenus de l'activité économique servent moins à surpayer les investisseurs et plus à construire un monde plus souhaitable pour demain.

A partir des revenus générés par la mine, on pourrait certainement financer la recherche pour une utilisation plus responsable du phosphore de manière à minimiser son usage de source minérale dans l'agriculture et favoriser son recyclage. Parallèlement, il faudrait encourager le développement de l'agriculture urbaine et de l'agriculture biologique et parallèlement encore investir dans l'utilisation accrue du phosphate sans contaminant (comme celui du Lac à Paul) dans une agriculture plus respectueuse des sols et de l'eau. Ces actions ne sont pas contradictoires : elles répondent à la complexité d'une situation quand on tente de la décrire à un niveau qui dépasse celui d'une seule mine.

Arianne Phosphate finance déjà des recherches sur les mycorhizes, ce qui est tout à son honneur. Cette manière d'utiliser les revenus de la mine pourrait être mieux valorisée, approfondie et diversifiée.

On pourrait initier un projet d'écologie industrielle comme au Danemark sur le site de Kalundborg, où les industriels utilisent comme matières premières les déchets les uns des autres. La roche du Lac à Paul contient du titane, utilisé dans l'industrie des peintures et dans des alliages métalliques. Il ne sera pas exploité au Lac à Paul. Le concentré d'apatite est constitué de phosphate évidemment mais aussi de carbonate utilisable pour fabriquer des panneaux de gypse. Il est assez aberrant de penser que l'on va transporter (et produire ainsi des tonnes de gaz à effet de serre) sur des milliers de km un concentré dont on va extraire le

phosphate au bout du monde pour laisser là-bas un déchet (carbonate) qui pourrait être traité ici comme une matière première pour la fabrication d'un produit utile. C'est plus rentable de ne pas le faire... sans doute mais combien de tonnes de GES cela coûte-t-il à la nature ? Ce qui est « rentable » n'est pas le « bien » et la rentabilité se calcule en fonction de critères qui pourraient être revus : un investissement ne devrait pas rendre les uns encore plus riches et la nature encore plus surexploitée.

Les investissements pour réaliser un projet « multi-débouché » seraient plus élevés mais les emplois et les revenus le seraient aussi et la quantité de déchets totaux serait réduite. Tout ceci constitue des exemples. Un projet d'écologie industrielle doit se penser avec des industriels et des investisseurs soucieux d'innovation.

Transformer plus ici obligerait à repenser le transport des différents produits. La stratégie de transport par les Monts Vallin et l'Anse à Pelletier pose des problèmes de sécurité routière et impose au fjord une cicatrice évitable. Transporter de très grandes quantités de roches par route même avec des camions fonctionnant au gaz est un choix très discutable d'un point de vue de la prospérité responsable. Les infrastructures nécessaires pour le transport par train peuvent sembler très dispendieuses, cependant si on parvient à imaginer un partenariat public privé pour le port prévu dans l'Anse à pelletier, je ne vois pas pourquoi on ne mettrait pas cet argent dans un tracé de ligne de chemin de fer qui pourrait par ailleurs et au fil du développement du nord servir à d'autres projets (mines, industries forestières, tourisme ?) et aboutir à un port de mer existant.

Tout cela ne peut pas reposer sur Ariane phosphate qui a déjà des difficultés à trouver le financement nécessaire à son propre projet. Les investisseurs « classiques » sont trop exigeants en termes de rendement car tout projet minier est évidemment risqué et subit les aléas d'un marché en dents de scie. Cependant il existe des fonds éthiques et peut-être des investisseurs qui auraient à cœur de s'associer à un projet s'il représentait à leurs yeux une innovation prometteuse pour demain. Ils devraient sans doute accepter un rendement simplement acceptable pour que l'économie ait toute sa place à sa juste place : comme un moyen et pas comme une finalité.

**Le projet de mine devrait donc être autorisé dans le cadre d'un partenariat entre plusieurs industriels et l'Etat s'il est plus original et plus créatif pour les humains comme pour la nature. Pour cela, il devrait être organisé de manière à utiliser tout (ou le plus possible) du potentiel de la roche dans le cadre d'une biocénose industrielle située à proximité de la mine. Il devrait permettre de financer la recherche notamment sur le remplacement du phosphore dans l'agriculture et privilégier une stratégie de transport des différents produits finis ou demi-finis au moins en partie par chemin de fer et aboutissant à un port de mer existant.**

**Le phénomène répété et omniprésent de la « non acceptabilité sociale » de projets dans toute sortes de domaine devrait être une opportunité à saisir pour penser la transition vers un monde plus solidaire entre les humains et avec la planète.**

Nicole Huybens